

**Gérard PIEL**

Conseiller régional  
Président du Groupe Front de Gauche

Antenne départementale du Conseil régional  
33, avenue Notre dame  
B.P.51449  
06008 NICE Cedex 1  
☎ : 04.93.72.44.06  
Fax : 04.93.72.44.11

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nice, le 7 octobre 2014

**Le Conseiller régional**

**Monsieur Eric Ciotti**  
**Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes**  
Centre administratif départemental  
147 boulevard du Mercantour  
B.P 3007  
06201 Nice Cedex 3

**Lettre Ouverte à Messieurs Christian ESTROSI et Éric CIOTTI**  
**NICE-MATIN**

Monsieur le Président,

La lecture de votre courrier adressé aux responsables syndicaux de Nice-Matin me laisse perplexe quant à votre volonté de soutenir la SCIC en constitution à l'initiative des salariés de cette entreprise qui, vous en conviendrez, n'est pas équivalente à la majorité des entreprises de notre département.

Le nombre de salariés, la spécificité de Nice-Matin et le rôle que joue ce journal pour des milliers de familles de notre région devraient vous inciter à plus de considération.

Vous invoquez le droit communautaire et des obstacles juridiques qui empêcheraient les aides de vos collectivités respectives. Vous citez comme aides possibles, les titres participatifs qui effectivement demandent un certain délai pour leur réalisation. Je vous rappelle que les collectivités ont été interpellées dès le début de l'été.

Aujourd'hui, nous ne parlons plus de titre participatif mais d'une avance comme le propose le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur dont je vous joins le courrier du président Michel Vauzelle afin que vous puissiez vous en inspirer. Cela est possible dès votre prochaine assemblée plénière et vous pouvez en prendre l'engagement par écrit immédiatement.

La Région apporte deux millions d'euros plus deux millions débloqués par des organismes associés, PAGEST – SOCODEN et SIFA.

Personne ne comprendrait que ce qui est possible pour une collectivité ne peut l'être pour les autres. Personne ne comprendrait que la moitié du chemin étant réalisé, la métropole et le Conseil général des Alpes-Maritimes renoncent à accompagner la solution la moins attentatoire aux emplois. Celle qui préserve l'entité Nice-Matin ! Ou alors, vous avez fait un autre choix, celui du démantèlement, des licenciements massifs, de la finance !

Au-delà de nos oppositions politiques, nous pouvons nous retrouver pour sauver ce qui est une partie de l'identité des Alpes-Maritimes, le Conseil régional a fait son choix, à vous d'agir, vite !

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Hôtel de Région  
27, place Jules-Guesde  
13481 Marseille Cedex 20  
Téléphone : 04 91 57 50 57  
Télécopie : 04 91 57 51 51  
www.regionpaca.fr

Gérard Piel

Antenne départementale du Conseil régional  
33, avenue Notre dame  
B.P.51449  
06008 NICE Cedex 1  
☎ : 04.93.72.44.06  
Fax : 04.93.72.44.11

Région



Nice, le 7 octobre 2014

Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Le Conseiller régional**

**Monsieur Christian ESTROSI**  
**Président de la Métropole Nice Côte d'Azur**  
5 Rue de l'Hôtel de Ville  
06364 Nice Cedex 4

**Lettre Ouverte à Messieurs Christian ESTROSI et Éric CIOTTI**  
**NICE-MATIN**

Monsieur le Président,

La lecture de votre courrier adressé aux responsables syndicaux de Nice-Matin me laisse perplexe quant à votre volonté de soutenir la SCIC en constitution à l'initiative des salariés de cette entreprise qui, vous en conviendrez, n'est pas équivalente à la majorité des entreprises de notre département.

Le nombre de salariés, la spécificité de Nice-Matin et le rôle que joue ce journal pour des milliers de familles de notre région devraient vous inciter à plus de considération.

Vous invoquez le droit communautaire et des obstacles juridiques qui empêcheraient les aides de vos collectivités respectives. Vous citez comme aides possibles, les titres participatifs qui effectivement demandent un certain délai pour leur réalisation. Je vous rappelle que les collectivités ont été interpellées dès le début de l'été.

Aujourd'hui, nous ne parlons plus de titre participatif mais d'une avance comme le propose le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur dont je vous joins le courrier du président Michel Vauzelle afin que vous puissiez vous en inspirer. Cela est possible dès votre prochaine assemblée plénière et vous pouvez en prendre l'engagement par écrit immédiatement.

La Région apporte deux millions d'euros plus deux millions débloqués par des organismes associés, PAGES – SOCODEN et SIFA.

Personne ne comprendrait que ce qui est possible pour une collectivité ne peut l'être pour les autres. Personne ne comprendrait que la moitié du chemin étant réalisé, la métropole et le Conseil général des Alpes-Maritimes renoncent à accompagner la solution la moins attentatoire aux emplois. Celle qui préserve l'entité Nice-Matin ! Ou alors, vous avez fait un autre choix, celui du démantèlement, des licenciements massifs, de la finance !

Au-delà de nos oppositions politiques, nous pouvons nous retrouver pour sauver ce qui est une partie de l'identité des Alpes-Maritimes, le Conseil régional a fait son choix, à vous d'agir, vite !

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Hôtel de Région  
27, place Jules-Guesde  
13481 Marseille Cedex 20  
Téléphone : 04 91 57 50 57  
Télécopie : 04 91 57 51 51  
www.regionpaca.fr

Gérard Piel